

REDACTION ET ADMINISTRATION: BOUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Tribunal)

TOULOUSING, rue VERITE, 59

PAIX DES ABONNEMENTS: ROUBAIX-TOULOUSING. Trois mois, 4 fr. 50 - Un an, 18 fr. Nord et départements limitrophes. Trois mois, 6 francs - Un an, 24 francs

L'abonnement continue sans avis contraire.

Pas deux, mais quatre

M. Pion, général en disponibilité, vient de passer en revue les troupes conservatrices; une note de l'Observateur romano, écho autorisé de la grande voix du Vatican, a servi de thème à l'ordre du jour. On a déploré, le visage couvert du voile de l'anonymé, a fait déborder devant lui les contingents qu'il a pu voir progressistes et qui sont surtout des républicains de gouvernement; l'état-major a été harangué à part, dans un banquet, par M. Waldeck-Rousseau.

Tout ce brul-brul a sent l'approche des grandes luttes prochaines, des élections générales. On cherche des chefs et des mots d'ordre; on demande des programmes, une plate-forme. Les paysans sans trop d'impudence, car il est extraordinaire, remuent patiemment. En 1893, il a demandé entre autres choses la stabilité ministérielle, les lois ouvrières et les réformes fiscales. On a commencé par lui donner l'instabilité et on termine par lui donner ment.

Les vœux m'arrêter quelques instants aujourd'hui sur l'article paru dans la Revue politique et parlementaire, sous la signature que je ne nous dit rien: Un député, et sous un titre qui fait penser beaucoup: Le parti progressiste; ce qu'il peut et doit être.

Hélas! l'auteur est loin de tenir tout ce que son titre promet et son œuvre est presque entièrement négative; c'est une série de critiques et de lamentations. Ce parlementaire ne dissimule pas son horreur pour les radicaux et même pour la concentration républicaine; il fait avec une excessive sévérité le procès d'un groupe qui précisément s'appelle l'Union progressiste. Il dit leur fait à ces républicains qui trouvent de bon ton d'être radicaux sans l'être en ce qui n'est pas très différent de jouer les Maîtres-Jaques de la politique.

Pour beaucoup de gens, il n'y a plus aujourd'hui que deux partis: celui qui soutient le cabinet et celui qui le combat. Si par hasard, cependant, ce ministère venait à glisser sur la pelouse d'orange tant de fois annoncée, les gouvernements de nature suivraient-ils la même fidélité, les successeurs quels qu'ils soient; ils auraient pour excuse le vœu du pays, qui soutient beaucoup, non pas la stabilité de tel ou tel ministère, mais la stabilité ministérielle en soi. Un homme politique doit l'histoire à peut-être oublié le nom, répondant à son reproche de versatilité, a-t-il ne change jamais; je suis toujours au gouvernement; c'est le gouvernement qui change.

C'est trop simplifier que de voir seulement deux partis en France: les partisans de l'ordre et ceux du désordre; les amis et les ennemis du gouvernement; les modérés et les avancés.

Non, il n'y a pas, chez nous, que des Whigs et des Tories. Il y a d'abord... et ils sont légion, tous ceux qui ne sont et ne veulent être d'aucun parti, qui se désintéressent absolument de la politique et ne lisent même pas les journaux; ils disent: «Faisons pour le mieux nos affaires et ne nous occupons pas du reste.»

Il y a encore une trop grande simplification. Entre quelques tendances réellement irréductibles se produit le cœur des opinions?

En vérité, nous devons compter ceux qui ne comprennent pas du tout la République, qui veulent faire marcher la France en dehors de la constitution et l'abrogation du concordat; les conservateurs veulent la modification des lois scolaires et militaires, les progressistes ne veulent rien de tout cela. Il ajoute pour les progressistes que c'est là un plutôt un programme de combat, qu'un programme d'action; il veut dire que c'est une politique de négociations plus qu'une politique de réactions.

C'est encore une trop grande simplification. Entre quelques tendances réellement irréductibles se produit le cœur des opinions? En vérité, nous devons compter ceux qui ne comprennent pas du tout la République, qui veulent faire marcher la France en dehors de la constitution et l'abrogation du concordat; les conservateurs veulent la modification des lois scolaires et militaires, les progressistes ne veulent rien de tout cela. Il ajoute pour les progressistes que c'est là un plutôt un programme de combat, qu'un programme d'action; il veut dire que c'est une politique de négociations plus qu'une politique de réactions.

Enfin, ceux qui ne comprennent la République que comme le régime de l'non-féverisme complet de nos sociétés; ce sont les socialistes. Les prétendus progressistes de la Re-

DE PROGRES

Journal Républicain Quotidien

DE PROGRES

Les élections

Par fil Téléphonique Spécial

Par suite de l'orage, les communications téléphoniques avec Paris ont été interrompues dès hier soir; le service télégraphique est resté également en état de troubles atmosphériques, de sorte que nos correspondants ont dû restreindre leurs informations dans une notable proportion.

Conseil des Ministres

Paris, 26 juin. — Les ministres se sont réunis samedi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

M. Hanotaux a entretenu le Conseil des négociations que se poursuit à Constantinople. Le Conseil s'est ensuite occupé de l'ordre du jour des Chambres; il a pu brièvement examiner les projets de loi sur les accidents et sur les Sociétés de secours mutuels.

M. Barthou a été autorisé à soutenir devant le Sénat le projet de loi sur les Sociétés de secours mutuels voté par la Chambre.

La Chambre

Séance du 26 juin 1897

La séance est ouverte à 2 h., sous la présidence de M. Chamberlain, président.

LA CENSURE

M. Couyba dépose une proposition de loi en faveur de laquelle il demande l'urgence. Elle tend à améliorer la censure au point de vue de la procédure, à améliorer la censure au point de vue de la procédure, à améliorer la censure au point de vue de la procédure.

M. de Launay fait observer que la proposition de loi de M. Couyba sur les sociétés de secours mutuels est défectueuse. Il propose de la modifier.

M. Georges Berger explique que la commission du budget a toujours insisté sur la question de la censure. Il a été décidé que la censure serait supprimée.

M. Georges Berger explique que la commission du budget a toujours insisté sur la question de la censure. Il a été décidé que la censure serait supprimée.

L'« influence bienfaisante »

Nous croyons savoir qu'une congrégation religieuse, qui n'a pas été réunie par l'application de la loi sur les congrégations, a été reconnue comme bienfaisante.

On nous assure, d'autre part, que cette mission est assurée à présent, dans la pensée de l'archevêque de Paris, réservée aux Pères de l'Assomption.

Ce sont ces religieux qui dirigent le journal « Croix », qui servent de pont entre le clergé et le peuple, et qui ont été reconnus comme bienfaisants.

On nous assure, d'autre part, que cette mission est assurée à présent, dans la pensée de l'archevêque de Paris, réservée aux Pères de l'Assomption.

Ce sont ces religieux qui dirigent le journal « Croix », qui servent de pont entre le clergé et le peuple, et qui ont été reconnus comme bienfaisants.

On nous assure, d'autre part, que cette mission est assurée à présent, dans la pensée de l'archevêque de Paris, réservée aux Pères de l'Assomption.

Ce sont ces religieux qui dirigent le journal « Croix », qui servent de pont entre le clergé et le peuple, et qui ont été reconnus comme bienfaisants.

On nous assure, d'autre part, que cette mission est assurée à présent, dans la pensée de l'archevêque de Paris, réservée aux Pères de l'Assomption.

Ce sont ces religieux qui dirigent le journal « Croix », qui servent de pont entre le clergé et le peuple, et qui ont été reconnus comme bienfaisants.

On nous assure, d'autre part, que cette mission est assurée à présent, dans la pensée de l'archevêque de Paris, réservée aux Pères de l'Assomption.

Ce sont ces religieux qui dirigent le journal « Croix », qui servent de pont entre le clergé et le peuple, et qui ont été reconnus comme bienfaisants.

On nous assure, d'autre part, que cette mission est assurée à présent, dans la pensée de l'archevêque de Paris, réservée aux Pères de l'Assomption.

Ce sont ces religieux qui dirigent le journal « Croix », qui servent de pont entre le clergé et le peuple, et qui ont été reconnus comme bienfaisants.

On nous assure, d'autre part, que cette mission est assurée à présent, dans la pensée de l'archevêque de Paris, réservée aux Pères de l'Assomption.

Physionomie de la Chambre

Et le thermomètre montait toujours! On dit que le thermomètre de la Chambre a atteint un point de chaleur qui n'a pas été atteint depuis longtemps.

Un certain renouveau vient de se produire dans une réunion tenue par le comité de secours aux victimes de la catastrophe du pont de Villehoubert.

Le comité, constitué en 1893, au lendemain d'un coup de grison qui fit sauter violemment, assure chaque année la répartition des secours à la charge et distribués, au moyen d'un service régulier d'entraide, des secours prodigués aux veuves et orphelins.

Or, au temps où M. Isidore Levaillant, ancien directeur de la Société générale, était trésorier général à Saint-Denis, il avait accepté d'être trésorier du comité de Villehoubert, quand il fut relevé de ses fonctions, sous le ministère Ferry, une délégation du comité se rendit à Paris et fut reçue par M. Levaillant qui était en possession, en attendant un règlement de compte définitif.

Ce règlement, toutes les sollicitations et démarches du comité ont été impuissantes à le faire produire.

De guerre lasse et n'obtenant même pas de réponse à ses lettres, le comité a décidé, à l'unanimité, qu'une plainte serait déposée au parquet contre M. Levaillant.

SUICIDE D'UN CAPITAINE de la Garde républicaine

Paris, 26 juin. — Un capitaine de la garde républicaine, en retraite depuis deux ans, Heidet, âgé de cinquante-deux ans et demeurant à qui Saint-Michel, a tenté ce matin, à onze heures, de se suicider en se jetant dans le canal de la Seine.

Il a été ramené transporté à l'Hôtel-Dieu où le docteur Chéruy a pratiqué l'opération de la trépanation; mais l'état du blessé est désespéré, et il est vraisemblable qu'il ne survivra pas à ses blessures. C'est dans un accès de fièvre chaude qu'il a tenté à ses jours.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Un cuirassé russe perdu

Paris, 26 juin. — Le marin russe vient d'être éprouvé par une terrible catastrophe: il a vu ses navires de guerre — l'un des meilleurs qui eussent existé — se perdre complètement pendant une tempête dans le golfe de Gênes.

Mais nous ne dirons que tout l'équipage — 330 hommes — a été sauvé.

Le cuirassé russe Gungor, a donné ses ancres dans la Baltique, et a coulé. L'équipage est sauvé.

Le ministre s'est produit pendant un temps.

Le navire perdu était considéré comme un des meilleurs bâtiments de la flotte russe.

Voici quelques détails sur le bâtiment perdu: il avait 100 mètres de longueur, 12 mètres de largeur, 27 canons de différents systèmes et 330 hommes d'équipage.

Le Jubilé de la reine Victoria

LA REVUE NAVALE

Paris, 26 juin. — Cent soixante cinq navires de guerre ont été réunis à la flottille de la reine de Spithhead, sous le commandement en chef de l'amiral sir Oswald Salmon dont le pavillon est à l'ancre.

La première ligne comprend 29 cuirassés et croiseurs; la seconde en contient 30. Les navires qui forment ces deux lignes ont été désignés pour être présentés aux yeux de la nation.

Durant ces manœuvres, les navires de ligne de ces lignes combattront contre ceux de la ligne.

Les trois lignes comprennent 38 croiseurs de troisième ordre, canonnières et torpilleurs.

Les quatre lignes comprennent 200 contre-torpilleurs et canonnières et 20 torpilleurs forment une cinquième ligne.

On a vu dans le port de la reine la fâcheuse nouvelle d'un déplacement et c'est le prince de Galles qui passe la revue.

Le prince de Galles a vu les navires qui font partie du cortège sont assemblés aux places qui ont été désignées. A cette même heure, le yacht royal le Victoria et Albert, ayant à bord le prince de Galles et la reine, est précédé par l'Inra et suivi de l'Albatros, de l'Osprey et de l'Épave.

Le prince de Galles a vu les navires qui font partie du cortège sont assemblés aux places qui ont été désignées. A cette même heure, le yacht royal le Victoria et Albert, ayant à bord le prince de Galles et la reine, est précédé par l'Inra et suivi de l'Albatros, de l'Osprey et de l'Épave.

Le prince de Galles a vu les navires qui font partie du cortège sont assemblés aux places qui ont été désignées. A cette même heure, le yacht royal le Victoria et Albert, ayant à bord le prince de Galles et la reine, est précédé par l'Inra et suivi de l'Albatros, de l'Osprey et de l'Épave.

LA GUERRE TURCO-GREQUE

Les annonces seront reçues aux bureaux du Journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

En Egypte

Le Caire, 26 juin. — Les profits pour l'expédition du Soudan étant épuisés, on aura probablement recours à la Caisse de la Dette, ce qui va faire la France et la Russie s'opposent. Les projets de la dette à l'étranger causent une vive inquiétude. On songe à augmenter la garantie à Suz pour les provenances de ce point.

LA BELGIQUE

Bruxelles, 26 juin. — Nous avons raconté à son tour l'affaire passablement scandaleuse qui a amené devant le tribunal correctionnel de Liège un ministre public, un maître de conférences, sous la présentation de faux en écritures publiques et de supposition d'écrits. Le curé de la paroisse de Liège, qui a été accusé de complicité, est allé à Liège, accompagné de son avocat, M. Van der Linden, pour se défendre.

Le curé faussaire

Le curé de la paroisse de Liège, qui a été accusé de complicité, est allé à Liège, accompagné de son avocat, M. Van der Linden, pour se défendre.

LA BELGIQUE

Bruxelles, 26 juin. — Nous avons raconté à son tour l'affaire passablement scandaleuse qui a amené devant le tribunal correctionnel de Liège un ministre public, un maître de conférences, sous la présentation de faux en écritures publiques et de supposition d'écrits. Le curé de la paroisse de Liège, qui a été accusé de complicité, est allé à Liège, accompagné de son avocat, M. Van der Linden, pour se défendre.

LA BELGIQUE

Bruxelles, 26 juin. — Nous avons raconté à son tour l'affaire passablement scandaleuse qui a amené devant le tribunal correctionnel de Liège un ministre public, un maître de conférences, sous la présentation de faux en écritures publiques et de supposition d'écrits. Le curé de la paroisse de Liège, qui a été accusé de complicité, est allé à Liège, accompagné de son avocat, M. Van der Linden, pour se défendre.

LA BELGIQUE

Bruxelles, 26 juin. — Nous avons raconté à son tour l'affaire passablement scandaleuse qui a amené devant le tribunal correctionnel de Liège un ministre public, un maître de conférences, sous la présentation de faux en écritures publiques et de supposition d'écrits. Le curé de la paroisse de Liège, qui a été accusé de complicité, est allé à Liège, accompagné de son avocat, M. Van der Linden, pour se défendre.

LA BELGIQUE

Bruxelles, 26 juin. — Nous avons raconté à son tour l'affaire passablement scandaleuse qui a amené devant le tribunal correctionnel de Liège un ministre public, un maître de conférences, sous la présentation de faux en écritures publiques et de supposition d'écrits. Le curé de la paroisse de Liège, qui a été accusé de complicité, est allé à Liège, accompagné de son avocat, M. Van der Linden, pour se défendre.

LA BELGIQUE

Bruxelles, 26 juin. — Nous avons raconté à son tour l'affaire passablement scandaleuse qui a amené devant le tribunal correctionnel de Liège un ministre public, un maître de conférences, sous la présentation de faux en écritures publiques et de supposition d'écrits. Le curé de la paroisse de Liège, qui a été accusé de complicité, est allé à Liège, accompagné de son avocat, M. Van der Linden, pour se défendre.

LA BELGIQUE

Bruxelles, 26 juin. — Nous avons raconté à son tour l'affaire passablement scandaleuse qui a amené devant le tribunal correctionnel de Liège un ministre public, un maître de conférences, sous la présentation de faux en écritures publiques et de supposition d'écrits. Le curé de la paroisse de Liège, qui a été accusé de complicité, est allé à Liège, accompagné de son avocat, M. Van der Linden, pour se défendre.

LA BELGIQUE

Bruxelles, 26 juin. — Nous avons raconté à son tour l'affaire passablement scandaleuse qui a amené devant le tribunal correctionnel de Liège un ministre public, un maître de conférences, sous la présentation de faux en écritures publiques et de supposition d'écrits. Le curé de la paroisse de Liège, qui a été accusé de complicité, est allé à Liège, accompagné de son avocat, M. Van der Linden, pour se défendre.

LA BELGIQUE

Bruxelles, 26 juin. — Nous avons raconté à son tour l'affaire passablement scandaleuse qui a amené devant le tribunal correctionnel de Liège un ministre public, un maître de conférences, sous la présentation de faux en écritures publiques et de supposition d'écrits. Le curé de la paroisse de Liège, qui a été accusé de complicité, est allé à Liège, accompagné de son avocat, M. Van der Linden, pour se défendre.

LA BELGIQUE

Bruxelles, 26 juin. — Nous avons raconté à son tour l'affaire passablement scandaleuse qui a amené devant le tribunal correctionnel de Liège un ministre public, un maître de conférences, sous la présentation de faux en écritures publiques et de supposition d'écrits. Le curé de la paroisse de Liège, qui a été accusé de complicité, est allé à Liège, accompagné de son avocat, M. Van der Linden, pour se défendre.

LA BELGIQUE

Bruxelles, 26 juin. — Nous avons raconté à son tour l'affaire passablement scandaleuse qui a amené devant le tribunal correctionnel de Liège un ministre public, un maître de conférences, sous la présentation de faux en écritures publiques et de supposition d'écrits. Le curé de la paroisse de Liège, qui a été accusé de complicité, est allé à Liège, accompagné de son avocat, M. Van der Linden, pour se défendre.

LA BELGIQUE

Bruxelles, 26 juin. — Nous avons raconté à son tour l'affaire passablement scandaleuse qui a amené devant le tribunal correctionnel de Liège un ministre public, un maître de conférences, sous la présentation de faux en écritures publiques et de supposition d'écrits. Le curé de la paroisse de Liège, qui a été accusé de complicité, est allé à Liège, accompagné de son avocat, M. Van der Linden, pour se défendre.

LA BELGIQUE

Bruxelles, 26 juin. — Nous avons raconté à son tour l'affaire passablement scandaleuse qui a amené devant le tribunal correctionnel de Liège un ministre public, un maître de conférences, sous la présentation de faux en écritures publiques et de supposition d'écrits. Le curé de la paroisse de Liège, qui a été accusé de complicité, est allé à Liège, accompagné de son avocat, M. Van der Linden, pour se défendre.

LA BELGIQUE

Bruxelles, 26 juin. — Nous avons raconté à son tour l'affaire passablement scandaleuse qui a amené devant le tribunal correctionnel de Liège un ministre public, un maître de conférences, sous la présentation de faux en écritures publiques et de supposition d'écrits. Le curé de la paroisse de Liège, qui a été accusé de complicité, est allé à Liège, accompagné de son avocat, M. Van der Linden, pour se défendre.

LA GUERRE TURCO-GREQUE

Les annonces seront reçues aux bureaux du Journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

En Egypte

Le Caire, 26 juin. — Les profits pour l'expédition du Soudan étant épuisés, on aura probablement recours à la Caisse de la Dette, ce qui va faire la France et la Russie s'opposent. Les projets de la dette à l'étranger causent une vive inquiétude. On songe à augmenter la garantie à Suz pour les provenances de ce point.

LA BELGIQUE

Bruxelles, 26 juin. — Nous avons raconté à son tour l'affaire passablement scandaleuse qui a amené devant le tribunal correctionnel de Liège un ministre public, un maître de conférences, sous la présentation de faux en écritures publiques et de supposition d'écrits. Le curé de la paroisse de Liège, qui a été accusé de complicité, est allé à Liège, accompagné de son avocat, M. Van der Linden, pour se défendre.

Le curé faussaire

Le curé de la paroisse de Liège, qui a été accusé de complicité, est allé à Liège, accompagné de son avocat, M. Van der Linden, pour se défendre.

LA BELGIQUE

Bruxelles, 26 juin. — Nous avons raconté à son tour l'affaire passablement scandaleuse qui a amené devant le tribunal correctionnel de Liège un ministre public, un maître de conférences, sous la présentation de faux en écritures publiques et de supposition d'écrits. Le curé de la paroisse de Liège, qui a été accusé de complicité, est allé à Liège, accompagné de son avocat, M. Van der Linden, pour se défendre.

LA BELGIQUE

Bruxelles, 26 juin. — Nous avons raconté à son tour l'affaire passablement scandaleuse qui a amené devant le tribunal correctionnel de Liège un ministre public, un maître de conférences, sous la présentation de faux en écritures publiques et de supposition d'écrits. Le curé de la paroisse de Liège, qui a été accusé de complicité, est allé à Liège, accompagné de son avocat, M. Van der Linden, pour se défendre.

LA BELGIQUE

Bruxelles, 26 juin. — Nous avons raconté à son tour l'affaire passablement scandaleuse qui a amené devant le tribunal correctionnel de Liège un ministre public, un maître de conférences, sous la présentation de faux en écritures publiques et de supposition d'écrits. Le curé de la paroisse de Liège, qui a été accusé de complicité, est allé à Liège, accompagné de son avocat, M. Van der Linden, pour se défendre.

LA BELGIQUE

Bruxelles, 26 juin. — Nous avons raconté à son tour l'affaire passablement scandaleuse qui a amené devant le tribunal correctionnel de Liège un ministre public, un maître de conférences, sous la présentation de faux en écritures publiques et de supposition d'écrits. Le curé de la paroisse de Liège, qui a été accusé de complicité, est allé à Liège, accompagné de son avocat, M. Van der Linden, pour se défendre.

LA BELGIQUE

Bruxelles, 26 juin. — Nous avons raconté à son tour l'affaire passablement scandaleuse qui a amené devant le tribunal correctionnel de Liège un ministre public, un maître de conférences, sous la présentation de faux en écritures publiques et de supposition d'écrits. Le curé de la paroisse de Liège, qui a été accusé de complicité, est allé à Liège, accompagné de son avocat, M. Van der Linden, pour se défendre.

LA BELGIQUE

Bruxelles, 26 juin. — Nous avons raconté à son tour l'affaire passablement scandaleuse qui a amené devant le tribunal correctionnel de Liège un ministre public, un maître de conférences, sous la présentation de faux en écritures publiques et de supposition d'écrits. Le curé de la paroisse de Liège, qui a été accusé de complicité, est allé à Liège, accompagné de son avocat, M. Van der Linden, pour se défendre.

LA BELGIQUE

Bruxelles, 26 juin. — Nous avons raconté à son tour l'affaire passablement scandaleuse qui a amené devant le tribunal correctionnel de Liège un ministre public, un maître de conférences, sous la présentation de faux en écritures publiques et de supposition d'écrits. Le curé de la paroisse de Liège, qui a été accusé de complicité, est allé à Liège, accompagné de son avocat, M. Van der Linden, pour se défendre.

LA BELGIQUE